

**44.1**

Société par Actions Simplifiée au capital de 600.000 €  
Siège social 9 bis, rue Parmentier  
94140 ALFORTVILLE

377 835 962 RCS CRETEIL

**DECISIONS DU PRESIDENT EN DATE DU 9 AVRIL 2010**

L'an deux mille dix  
Le vendredi neuf avril à 18 heures  
Au siège social, à Alfortville

Monsieur Paul Henri WAGNER, demeurant 10, rue de la Pompe – 75116 PARIS, Président de la Société 44.1

A pris les décisions suivantes portant sur

- Transfert du siège social
- Modification corrélative des statuts
- Pouvoirs à conférer en vue des formalités

**PREMIERE DECISION**

Le Président, conformément à l'article 3 des statuts, décide de transférer le siège social du 9 bis, rue Parmentier – 94140 ALFORTVILLE au 27, rue des Gros Grès – 92700 COLOMBES, à compter du 26 avril 2010.

**DEUXIEME DECISION**

En conséquence de la décision précédente, le Président décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société qui est désormais libellé ainsi qu'il suit

**« ARTICLE 3 - SIEGE SOCIAL**

*Le siège de la Société est fixé au 27, rue des Gros Grès – 92700 COLOMBES. »*

Le reste de l'article est inchangé.

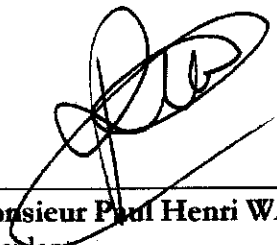
Le Président rappelle que cette décision de transfert du siège social devra être ratifiée par la plus proche décision collective des associés.

### TROISIEME DECISION

Le Président confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

CG 80

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président.



---

**Monsieur Paul Henri WAGNER**  
Président